

Info prévention n°9

La coordination PLP vous informe !

La vie en copropriété implique un partage de l'espace mais également un partage de responsabilité dans la sécurisation du bien commun mais aussi de nos biens individuels.

En 2023, à Berchem-Sainte-Agathe, 29.8% des cambriolages ont eu lieu dans des appartements. C'est pourquoi il semble important de vous informer sur ce que vous pouvez entreprendre afin de sécuriser vos immeubles.

Conseils

Quelques règles élémentaires peuvent suffire à éviter ces cambriolages.

- **Fermer toutes les portes d'entrée.** Assurez-vous que les portes de l'immeuble, de votre appartement et du balcon soient toujours bien fermées à clé. Une porte laissée ouverte facilite l'accès aux intrus.
- **Avoir une bonne gestion des badges et des clés.** Avertir directement le syndic/propriétaire en cas de perte ou de vol. Ne laissez jamais vos clés ou des clés des locaux de l'immeuble dans des endroits accessibles aux autres.
- **Sécuriser votre cave.** Installez une serrure sécurisée ou deux verrous (un au niveau du sol et un dans la partie supérieure de la porte). Réduisez le jeu entre la porte et le chambranle grâce à un profilé métallique. Empêchez l'accès aux fenêtres de caves en plaçant des barreaux et/ou verrous. Pensez également à sécuriser vos biens de valeur tels que les outils et les vélos en les attachants à l'aide d'un cadenas ou d'une chaîne à un point d'ancrage fixe.
- **Identifier toujours la personne qui sonne.** Si vous ne la connaissez pas, n'ouvrez pas, même si c'est un livreur. Utilisez le judas ou l'interphone pour confirmer son identité.
- **S'intéresser aux allers et venues dans l'immeuble des personnes inconnues.** En cas de comportement suspect, n'hésitez pas à contacter la police. Votre vigilance peut prévenir des actes malveillants.
- **Planquer ses objets de valeur dans un endroit caché.** Les coffres-forts ou les cachettes bien pensées peuvent dissuader les cambrioleurs.
- **Favoriser les bonnes relations entre voisins.** La solidarité entre voisins est un atout majeur pour la sécurité. Entraidez-vous, partagez des informations et apprenez à connaître les habitants de l'immeuble. Un voisin vigilant peut remarquer des anomalies en votre absence.
- **Simuler une présence lorsque vous êtes absent.** Utilisez des minuteurs pour les lumières, demandez à un voisin de ramasser votre courrier et évitez de signaler votre absence sur les réseaux sociaux.

- **Prendre contact avec la conseillère en prévention-vol.** Bénéficiez de conseils personnalisés et informez-vous sur les primes communales disponibles pour les investissements en sécurité mécanique : 02/465 99 15 - sbastiaens@berchem.brussels

Nous espérons par ces quelques lignes avoir répondu à certaines de vos interrogations en matière de prévention des cambriolages de votre immeuble à appartements, et que ces quelques conseils vous aideront à mieux protéger votre appartement et à dissuader les cambrioleurs. La prévention et la vigilance collective sont essentielles pour garantir la sécurité de tous les résidents de l'immeuble.

Vous retrouverez ces conseils sur l'affiche de prévention des cambriolages dans les immeubles jointe ci-dessous. Cette affiche est disponible gratuitement au Service de prévention. Contacter le service par mail à amarechal@berchem.brussels ou par téléphone au 02/435.27.59 pour avoir votre affiche.

Victime ou témoin ?

Appelez la police de Bruxelles-Ouest au 02/412 12 12 (7j/7 et 24h/24)

Contacts :

Coordination :

PLP Ruelens: ruelens@gmx.com

PLP Sud : plpsud1082binzuid@gmail.com

PLP Center : plpbincenter1082@gmail.com

PLP Nord : plp.bin.nord@gmail.com

PLP Ouest : plpouest1082binwest@gmail.com

Police locale :

Mme Flore Bouchat, Première inspectrice principale : flore.bouchat@police.belgium.eu

Service prévention :

Mme Sophie Bastiaens, Fonctionnaire de prévention : sbastiaens@berchem.brussels

Mme Anne-Lise Maréchal, Evaluatrice interne : amarechal@berchem.brussels



9 CONSEILS

POUR ÉVITER LES CAMBRIOLAGES DANS VOTRE APPARTEMENT



1 Fermez toutes les portes d'entrée (immeuble, porte appartement, porte du balcon).

2 Ayez une bonne gestion des badges et des clés. Avertissez directement le syndic/propriétaire en cas de perte ou de vol.

3 Identifiez toujours la personne qui sonne. Si vous ne la connaissez pas, n'ouvrez pas même si c'est un livreur.

4 Intéressez-vous aux allers et venues dans l'immeuble des personnes inconnues.

5 Planquez vos objets de valeur dans un endroit caché.

6 Favorisez les bonnes relations entre voisins (entraide, solidarité, ...).

7 Simulez une présence lorsque vous êtes absent (lumière, ramassage du courrier, pas de messages sur les réseaux sociaux, ...)



8 Devenez membre du Partenariat Local de Prévention de votre quartier afin de relayer de l'information sur la sécurité dans le quartier afin d'augmenter la vigilance de tous.



9 Prenez contact avec la conseillère en prévention-vol afin de recevoir des conseils sur mesure et bénéficiez de la prime communale pour tout investissement mécanique.
[02/465 99 15 - sbastiaens@berchem.brussels](mailto:sbastiaens@berchem.brussels)



Victime ?
Appelez la police de Bruxelles-Ouest
au 02/412 12 12 (7j/7 et 24h/24)

PREVENTIS

www.berchem.brussels